

INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLES Rentrée scolaire 2019-2020

Service scolaire
tél. 04.74.46.08.86

Votre enfant aura 3 ans dans le courant de l'année 2019 et pourra être accueilli à l'école, dès la rentrée de septembre 2019.

Vous devez de ce fait, procéder à sa pré-inscription en mairie au service scolaire.

Entre le 24 janvier et le 29 mars 2019

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h

Documents à présenter :

- Livret de Famille,
- justificatif de domicile,
- Si Parent séparé, jugement de divorce si nécessaire et/ou autorisation écrite de l'autre parent et pièce d'identité pour inscription sur la commune de Meximieux.

L'inscription devra être validée ensuite à l'école avec le certificat remis de la mairie et le carnet de santé. Pour cela vous devrez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

- | | | | |
|-------------------|---|---------------|----------------|
| - Ecole Kergomard | : | Mme TARGHETTA | 04.74.61.05.02 |
| - Ecole Ménel | : | Mme SAVARY | 04.74.61.05.43 |
| - Ecole Bovagne | : | Mme SALMON | 04.74.61.43.98 |

Sectorisation : à consulter sur le lien www.mairie-meximieux.net

A Meximieux, le 16 janvier 2019

